



2023 • 2024

# Conseil établissement

**Le jeudi 25 avril 2024**

**18 h 30**

Au local de Mme Marie-Ève et Mme Marie-Hélène

## Procès-verbal

Présences : COCHEZ SEULEMENT LES PERSONNES QUI SONT PRÉSENTES

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Benoît Boutin      | <input checked="" type="checkbox"/> Catherine Métivier                               | <input checked="" type="checkbox"/> Catheryne Roy      |
| <input checked="" type="checkbox"/> Isabelle Asselin   | <input checked="" type="checkbox"/> Joannie Lavoie                                   | <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Ève Fortier  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Marjelaine Mercier | <input checked="" type="checkbox"/> Mélissa Poulin                                   | <input checked="" type="checkbox"/> Mélissa Siconnelli |
| <input checked="" type="checkbox"/> Nadia Lavoie       | <input type="checkbox"/> Océanne Dostie  | <input checked="" type="checkbox"/> Raphaëlle Audet    |
| <input checked="" type="checkbox"/> Samuel Baril       | <input checked="" type="checkbox"/> Laurianne Blouin (en remplacement de Mme Dostie) |  |
| <input type="checkbox"/> Sylvain Côté                  | <input type="checkbox"/> Vicky Couture   |  |

### 4.01 Ouverture de la séance et vérification du quorum;

M. Samuel Baril ouvre la séance. Il y a quorum.

### 4.02 Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Mme Mélissa Poulin fait la lecture de l'ordre du jour.

#### ***C.E. 23-24 : 25-04 :01***

Il est proposé par Mme Catheryne Roy et appuyé par Mme Marie-Ève Fortier d'adopter l'ordre du jour.

### 4.03 Dispense de lecture et adoption du compte rendu de la séance du 22 février 2024;

#### ***C.E. 23-24 : 25-04 :02***

Il est proposé par Mme Joannie Lavoie et appuyé par Mme Marie-Ève Fortier d'adopter le compte rendu de la réunion du 22 février 2024.

### 4.04 Suivi au compte rendu de la rencontre du 22 février 2024;

Un suivi concernant le financement de la cour d'école sera fait au point 4.12

#### **4.05 Questions du public;**

Une mère d'une famille nouvellement arrivée en janvier 2024 questionne M. Baril sur le niveau où sera son enfant l'an prochain.

#### **4.06 Modification de la grille-matières 2024-2025;**

M. Baril nous demande notre approbation concernant une modification à la grille-matières 2024-2025. La modification consiste à ajouter la répartition des spécialités dans une classe multiniveaux de 2e et 3e année. La proposition du CPEE (comité des enseignants) est d'utiliser la même répartition de minutes qu'au 2e cycle. Donc, 2 périodes de musique, 3 périodes d'anglais et 4 périodes d'éducation physique seraient offertes aux élèves. Cette répartition avait été utilisée la dernière fois qu'une classe de 2e et 3e année avait été nécessaire.

***C.E. 23-24 : 25-04 :03***

Proposé par Mme Catherine Métivier et appuyé par Mme Marjelaine Mercier.

#### **4.07 Changement à la direction adjointe;**

Jeudi dernier marquait la dernière journée de Mme Sophie Méthot, directrice adjointe à l'école Provencher. Elle ira relever de nouveaux défis au Centre de services. Mme Marie-Claude Simard, directrice adjointe à 50% et responsable des 6e années, sera désormais à temps plein à notre école. Il restera tout de même un 50% en direction adjointe à combler.

M. Baril nous informe qu'il quittera bientôt pour un congé de paternité pour deux semaines. Il sera remplacé pendant cette période. Il poursuivra son congé de paternité l'automne prochain.

#### **4.08 Consultation sur la composition du conseil d'établissement;**

Le conseil d'établissement propose le statu quo concernant la composition du conseil d'établissement 2024-2025.

#### **4.09 Adaptation de la ventilation budgétaire 2023-2024;**

M. Baril nous présente le budget 2024-2025 ainsi que la répartition des allocations.

***C.E. 23-24 : 25-04 :04***

La ventilation budgétaire est adoptée à l'unanimité.

#### **4.10 Organisation scolaire 2024-2025;**

M. Baril nous présente l'organisation scolaire pour l'an prochain. Un groupe au préscolaire et deux groupes au primaire sont ajoutés. Des locaux du service de garde devront être convertis en classes pour accueillir ces groupes supplémentaires.

3 groupes de préscolaire 4 ans

5 groupes de préscolaire 5 ans

4 groupes de 1re année

3 groupes de 2e année

1 groupe de 2e et 3e année

3 groupes de 3e année

3 groupes de 4e année

3 groupes de 5e année

4 groupes de 6e année à l'ESSA

#### **4.11 Frais exigés aux parents;**

M. Baril nous présente les frais qui seront chargés aux parents pour l'an prochain. Il propose le statu quo : au préscolaire 35\$ maximum, au 1<sup>er</sup> cycle 75\$ maximum et aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles 85\$ maximum.

***C.E. 23-24 : 25-04 :05***

Adopté à l'unanimité.

#### **4.12 Financement pour la cour d'école;**

M. Baril nous fait un suivi sur le point 3.16.1 concernant le projet de financement pour la cour d'école. La différence des montants provient du retour de taxes à 7, 035% équivalent à 13 432\$ qui permet d'atteindre le montant de 177 500 \$.

#### **4.13 Sorties éducatives;**

M. Baril nous demande d'approuver des sorties éducatives qui auront lieu le 14 juin prochain.

- Sortie de fin d'année à la Ronde pour les 6<sup>e</sup> années qui se prolongera au-delà des heures de classe;
- Jamboree de football;
- Sortie au cinéma pour les élèves participants aux Jeunes Leaders.

***C.E. 23-24 : 25-04 :06***

Proposé par Mme Joannie Lavoie et appuyé par Mme Catheryne Roy.

#### **4.14 Dépenses au fonds 2 pour le Tour des ponts;**

M. Baril nous demande notre approbation pour certaines dépenses pour le Tour des ponts. L'école désire acheter une arche gonflable et des dossards pour les participants.

***C.E. 23-24 : 25-04 :07***

Approuvé à l'unanimité.

#### **4.15 Frais chargés aux parents pour sortie de fin d'année;**

M. Baril nous demande notre approbation pour des frais qui seront chargés aux parents pour la sortie de 6<sup>e</sup> année. Les élèves ont fait beaucoup de financement pendant l'année pour payer les frais supplémentaires de la sortie à la Ronde. Toutefois, 5\$ supplémentaires par élève est demandé aux parents afin de combler les coûts associés à la sortie.

***C.E. 23-24 : 25-04 :08***

Approuvé à l'unanimité.

#### **4.16 Intervention de la représentante du service de garde;**

Mme Isabelle Asselin nous informe qu'il y aura une augmentation de la fréquentation au service de garde l'an prochain autant pour les inscriptions actives que pour les inscriptions sporadiques. Cela demandera des éducatrices supplémentaires pour combler les besoins. Mme Asselin nous parle également des activités des dernières journées pédagogiques qui ont été très appréciées des élèves.

#### **4.17 Intervention de la représentante au comité de parents;**

Mme Raphaëlle Audet nous informe que lors de la réunion du comité de parents du mois de mars, il a été question de l'intégration du numérique dans les écoles du Centre de services ainsi que des projets numériques ayant lieu dans les écoles.

Au mois d'avril, Mme Mélissa Siconnelli nous mentionne que la rencontre a porté essentiellement sur l'intégration des nouveaux arrivants dans les écoles du Centre de services. Les enjeux et les bons coups dans les écoles ont été partagés entre les membres. Certains bons coups ont retenu l'attention, dont des fiches dans la langue de l'élève pour l'aider dans les différentes routines, un kit de départ pour l'élève (ex : matériel scolaire, items vestimentaires pour l'hiver), une banque de noms de famille pour parrainer les nouveaux arrivants, etc.

#### **4.18 Varia :**

##### **4.18.1 Motivation des absences par Mozaik**

M. Baril nous parle d'un enjeu concernant la prise de présences à l'école. Présentement, lorsqu'un parent veut motiver l'absence de son enfant, il doit laisser un message sur la boîte vocale de l'école. Le matin et l'après-midi, la prise de présences est faite via Mozaik par les enseignants. C'est un problème, notamment lors des journées où il y a beaucoup d'absences, puisque c'est assez long pour la secrétaire de colliger les courriels et les appels et ensuite faire le suivi des absences pour chaque enfant.

L'école désirerait que les parents puissent motiver les absences directement via l'application Mozaik. Cela permettrait surtout d'éviter des enjeux de sécurité pour les élèves en plus d'alléger les secrétaires. L'école voudrait mettre cela en vigueur dès le début de l'année scolaire 2024-2025.

#### **4.19 Levée de l'assemblée.**

##### ***C.E. 23-24 : 25-04 :09***

Il est proposé par M. Benoit Boutin et appuyé par Mme Catheryne Roy de lever la séance.

Il est 19h38.